

du JEUDI 13 OCTOBRE au JEUDI 20 OCTOBRE

Avec Le SNES , c'est simple, un SEUL TOUR, UN SEUL VOTE

À partir du jeudi 22 septembre 2011,

- **Je vais chercher ma notice de vote** comportant mon identifiant et numen au Secrétariat de mon établissement.

L'IDENTIFIANT DE VOTE et VOTRE NUMEN + n° DEPARTEMENT DE
NAISSANCE (6^{ème} et 7^{ème} chiffre de num de sécu) vous seront demandés pour obtenir
VOTRE MOT DE PASSE pour le VOTE

Du jeudi 13 Octobre au Jeudi 20 Octobre 2011,

- **J'obtiens mon mot de passe**
Je vais sur le site : <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>
Je clique sur « *Obtenir mon mot de passe* »
- **J'obtiens mon mot de passe en entrant ...**
mon numen et l'identifiant de vote indiqués sur ma notice de vote
et mes 6e et 7e caractères de mon numéro de sécurité sociale.
- **Le mot de passe est envoyé** automatiquement par courriel.
Je récupère mon mot de passe dans ma boîte de messagerie
J'accède à « **l'espace lecteur** »
- **J'entre mon numen** et l'identifiant de vote indiqués sur ma notice de vote
mes 6e et 7e caractères de mon numéro de sécurité sociale.

Je clique sur **JE VOTE**

J'entre mon **IDENTIFIANT DE VOTE** et le **MOT DE PASSE**

JE VOTE



pour les commissions paritaires locales et nationales

JE VOTE



pour les comités techniques nationaux et de proximité.